



**SNETAA
SNETAA-CPE
DIRECTION
SNATOS
SNEPAG
SNETAA-IPE
SNPFCDN
SNETAA-MI-SE
SNO
SNETAA-INJSA**

Paris, le 21 septembre 2007

Communiqué de presse

LE « PACTE DU SERVICE PUBLIC 2012 » : SUPPRIMER LES VALEURS REPUBLICAINES ?

A l'occasion d'une visite de l'Institut Régional d'Administration de Nantes, le Président de la République a fait part de la conception de la fonction publique qu'il veut mettre en place dans le cadre du « pacte service public 2012 ».

Le Président de la République affirme que les cinq millions de fonctionnaires ont « son estime pour le travail souvent difficile qu'ils accomplissent chaque jour au service de tous, pour leur dévouement, et pour leur sens du devoir », et qu'« il partage leurs valeurs qui sont celles d'une certaine idée de la République et de la citoyenneté ». Il dit avoir conscience du malaise dont ils souffrent parce que « leur travail ne serait pas reconnu » et qu'ils seraient « confrontés à des exigences contradictoires », voire « privés de moyens de remplir correctement leur mission ». Pour lui, la gestion passée a rendu l'Etat « impuissant », « impécunieux » et la fonction publique est devenue « tentaculaire ». Il propose de redéfinir les missions de l'Etat et de ses moyens d'action.

Mais les changements qu'il propose pour « refonder la fonction publique » sont lourds de conséquence :

- Réduire le nombre de fonctionnaires en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux qui partent en retraite, c'est diminuer les offres du service public pour tous ;
- Remplacer le concours comme moyen de recrutement par un recrutement effectué par la hiérarchie, c'est mettre fin à l'égalité de tous les candidats à l'accès aux emplois public, c'est supprimer la garantie de neutralité des personnels, et, à terme, politiser les services publics en instaurant le clientélisme au sein de la fonction publique ;
- Laisser le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaires et un contrat de droit privé conclu de gré à gré, c'est remettre en cause les droits des fonctionnaires à un emploi garanti et à une retraite assurée, paupériser les agents de l'Etat, c'est instaurer la déréglementation de la fonction publique, c'est le premier pas vers la privatisation certaine des services publics ;
- Instaurer une nouvelle gestion des personnels s'appuyant sur le « mérite », la mobilité forcée, la gestion par métier, c'est non seulement supprimer le statut de la fonction publique, mais, au-delà de l'individualisation que prône le Chef de l'Etat, la déréglementation introduit les principes de gestion privée, et transformera les agents de l'état en exécutants serviles ;
- Forcer à la généralisation d'heures supplémentaires obligatoires, en grand nombre, même mieux payées, c'est dégrader les conditions de travail des personnels alors que leurs tâches ont déjà été fortement augmentées au moment où le harcèlement moral s'accroît.

Il n'y a aucune réponse concernant les attentes des fonctionnaires, rien sur une revalorisation des rémunérations (7 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000), rien sur l'amélioration des carrières, rien sur la prise en compte de la pénibilité des tâches, rien sur la formation des personnels...

Le « pacte du service public 2012 » correspond en réalité à la suppression des garanties des fonctionnaires et à une volonté de destruction de la fonction publique à la française. Cette conception, qui remet en cause y compris le paritarisme, porte atteinte aux principes de neutralité et de laïcité de l'Etat, et ruine les principes fondamentaux de la République. On ne peut l'accepter !

Contact : Y-H SAULNIER tel. : 06 73 34 37 95

Syndicats EIL Fédérés Unitaires

74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53

e-mail : fed.eil@wanadoo.fr

site : www.fed-eil.com